

# GESTION LOCATIVE

## BAREME MANDAT : LOTS COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ <b>Honoraires de base</b> - sur la base du total des encaissements mensuels par lot	7,00%	8,40%
■ <b>Frais fixes de gestion</b> (par mois et par immeuble géré)	10,84 €	13,00 €
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES	€ HT	€ TTC
<b>Gestion administrative</b>		
■ Honoraires de rédaction d'acte : bail, avenant et renouvellement		
■ Honoraires de rédaction de bail pour chaque partie (sur le loyer annuel HT et HC) minimum de facturation 400€ TTC	5,42%	6,50%
■ Honoraires de rédaction d'avenant au bail : notamment révision triennale, de subrogation, pour chaque partie	333,33 €	400,00 €
■ Négociation et rédaction de renouvellement de bail avec ou sans variation de loyer (sur le loyer annuel HT et HC) Minimum de facturation 400 € TTC	5,42%	6,50%
<b>Gestion financière</b>		
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	20,83 €	25,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers :		
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot	100,00 €	120,00 €
▪ par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,00 €
d'un protocole de résiliation, information triennale des travaux au locataire, traitement et analyse d'une fin de bail dérogatoire		à la vacation horaire
<b>Gestion technique</b>		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)		à la vacation horaire
■ Frais visite patrimoniale avec rapport détaillé selon superficie du local :		
▪ 0 à 250 m <sup>2</sup>	124,17 €	149,00 €
▪ au-delà de 251 m <sup>2</sup> (au delà d'une heure)		à la vacation horaire
■ Réalisation de la visite virtuelle 360 °	41,67 €	50,00 €
<b>Représentation et procédure</b>		
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)		à la vacation horaire
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES <u>Gestion Immeuble Total</u>	€ HT	€ TTC
<b>Gestion immeuble</b>		
Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles		
■ Forfait trimestriel (visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	57,50 €	69,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107,50 €	129,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157,50 €	189,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer un plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...		à la vacation horaire
<b>Vacation Horaire</b>	83,33	100

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 20 juillet 2022

PYRENEES GASCOGNE - Siège social : 5 RUE DES TIREDOUS - 64000 PAU RCS 722 780 657 00093